

DEC 27 1973

UN/SA COLLECTION



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.158
21 décembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Le chef d'Etat-major par intérim de l'ONUST a communiqué les renseignements ci-après en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 20 décembre 1973.

Rapports sur les activités terrestres :

a) Patrouille 42 /point 2431-2961 (coordonnées approximatives) / :
Entre 8 h 35 1/ et 9 h 5 tir d'armes individuelles par des forces non
identifiées au nord-est de l'emplacement de la patrouille.

b) Patrouille 44 /point 2519-2911 (coordonnées approximatives) / :
Entre 17 h 48 et 17 h 57 tir d'arme automatique par les forces israéliennes.
A 17 h 52, tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par les forces
syriennes.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).